



HAL
open science

Tableaux de chasse ongulés sauvages - saison 2009 – 2010

Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron

► **To cite this version:**

Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron. Tableaux de chasse ongulés sauvages - saison 2009 – 2010. Faune Sauvage, 2010, 289. <hal-05600617>

HAL Id: hal-05600617

<https://ofb.hal.science/hal-05600617v1>

Submitted on 23 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License



Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2009 – 2010

Le tableau de chasse du cerf se stabilise. Les prélèvements du chevreuil sont à nouveau en légère augmentation, tandis que ceux du sanglier diminuent fortement. Le tableau de chasse de l'isard est en légère hausse, celui du chamois accentue sa régression. Les prélèvements du mouflon continuent nettement à augmenter. Les tableaux de chasse hors parcs et enclos du cerf sika et plus encore du daim sont en nette diminution.

Tableaux de chasse ongulés sauvages

| | Attributions | Réalisations |
|-----------|--------------|--------------|
| Cerf | 70 958 | 49 075 |
| Chevreuil | 588 272 | 507 148 |
| Sanglier | / | 491 762 |
| Chamois | 14 066 | 11 084 |
| Isard | 3 388 | 2 942 |
| Mouflon | 4 322 | 3 271 |
| Daim | 2 334 | 855 |
| Cerf sika | 539 | 164 |

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Certains départements doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire. Pour le sanglier, en l'absence d'informations cette année de la part des FDC de la Vienne et des Bouches-du-Rhône, nous avons appliqué le taux de progression des réalisations relevé dans les régions concernées, afin d'estimer les réalisations 2009.



Pour le cerf, le tableau de chasse de cette année est quasiment identique à celui de l'année dernière (+1,3 %). Le taux de réalisation (69,2 %) est plus faible que les années précédentes (de l'ordre de 74 %). L'évolution moyenne des prélèvements est de +3,5 % pour les trois dernières années.



Pour le chevreuil, après deux années de baisse, le tableau de chasse est en augmentation cette année (+3,9 %). Le tableau national reste toutefois légèrement inférieur au pic atteint en 2006.



Pour le sanglier, le tableau de chasse connaît sa plus forte baisse (-13,5 %) depuis le début du suivi effectué par le réseau. L'évolution moyenne des prélèvements connaît tout de même une progression de +2,5 % au cours des trois dernières années.

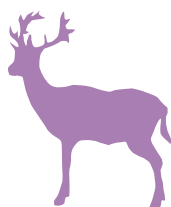


Pour le chamois, pour la seconde année consécutive le tableau de chasse est en baisse (-3,9 %). Mais sur les 18 départements où l'espèce est chassée, seuls 5 enregistrent une diminution. Comme l'année dernière, le taux de réalisation (78,8 %) est plus bas que les saisons précédentes.



Pour le mouflon, le tableau de chasse national connaît un fléchissement de son accroissement avec une progression de 4,4 % par rapport à l'année dernière. Le taux de réalisation est en légère baisse (75,7 %).

Pour l'isard, les prélèvements sont en augmentation (+ 2,7 %). Le taux de réalisation (86,8 %) est de nouveau en hausse.



Pour le daim, l'espèce est chassée dans 42 départements. Le tableau de chasse national diminue fortement (-14,7 %). Le taux de réalisation (36,6 %) reste très bas.



Pour le cerf sika, cette année l'espèce est chassée à l'état libre dans 11 départements. Avec un taux de réalisation de 30,4 %, le tableau de chasse est en baisse (-4,7 %).

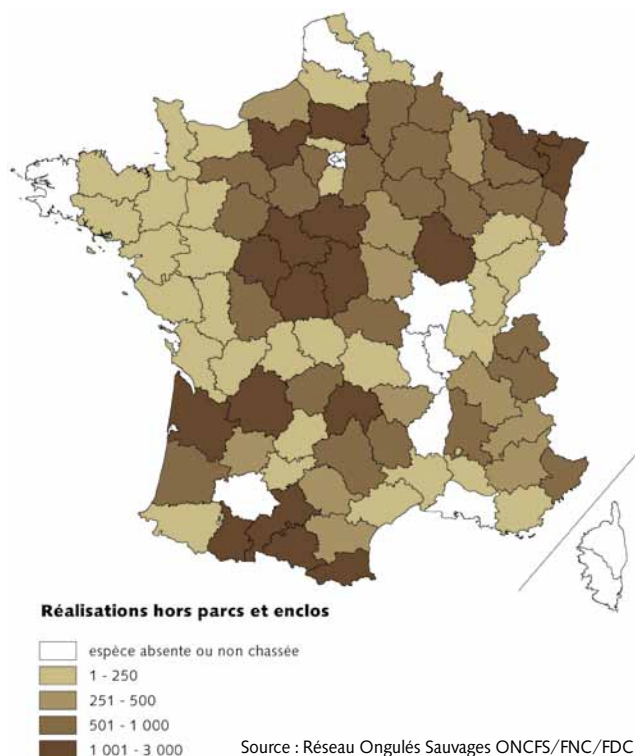
Le cerf

Cervus elaphus



© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 70 958

Total réalisations : 49 075

Taux de réalisation : 69,2 %

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Finistère.

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+63 %), la Vendée (+61 %), les Landes (+52 %), les Deux-Sèvres (+40 %) et le Doubs (+40 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Somme (-82 %), la Loire-Atlantique (-38 %), l'Eure (-37 %), le Territoire de Belfort (-33 %), la Mayenne (-24 %) et le Jura (-23 %).

Progression sur un an : +1,3 %

Progression sur dix ans : x 1,5

Progression sur vingt ans : x 3,8



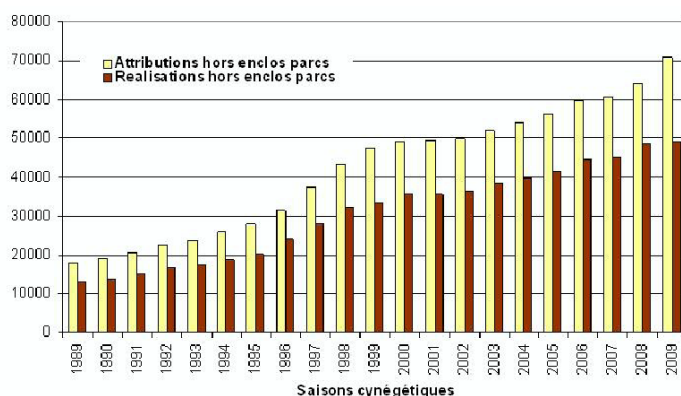
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans six départements : l'Indre-et-Loire (2 378), l'Indre (2 032), le Loiret (2 011), la Dordogne (1 953), le Loir-et-Cher (1 789) et la Haute-Garonne (1 580).

Le prélèvement national aux 100 hectares boisés¹ est de 0,32 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée, et de 0,35 cerf lorsque le prélèvement est évalué sur l'ensemble des départements français.

Dans 7 départements, les prélèvements dépassent 1 cerf aux 100 hectares boisés : l'Indre (2,26), l'Indre-et-Loire (1,48), les Yvelines (1,32), la Haute-Garonne (1,23), l'Eure-et-Loire (1,15), le Loiret (1,08), les Hautes-Pyrénées (1,05) et la Vienne (1,04).

¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.



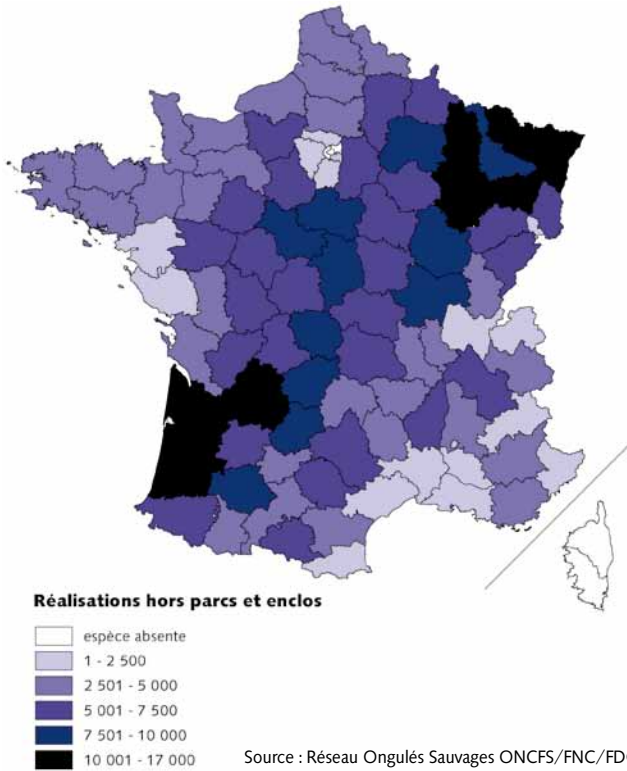
Le chevreuil

Capreolus capreolus



© C. Meyer

Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 588 272
Total réalisations : 507 148
Taux de réalisation : 86,2 %

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Landes (+23 %), le Haut-Rhin (+21 %), la Moselle (+18 %), le Tarn-et-Garonne (+16 %), la Haute-Marne (+15 %), les Bouches-du-Rhône (+14 %), la Charente-Maritime (+13 %), le Val-de-Marne (+12 %), le Cantal (+10 %), la Manche (+10 %) et l'Yonne (+10 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Alpes-Maritimes (-11 %).

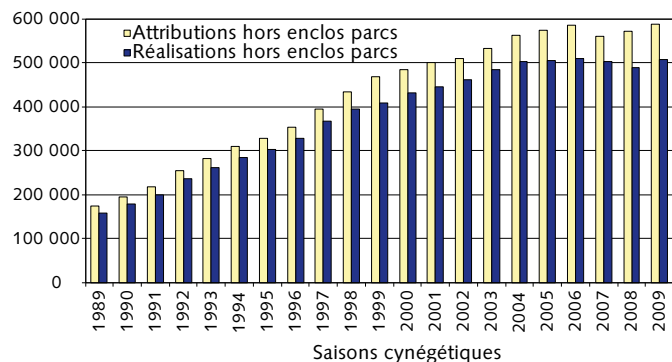
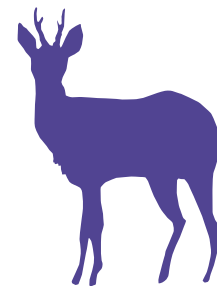
Progression sur un an : +3,9 %
Progression sur dix ans : x 1,2
Progression sur vingt ans : x 3,2

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Huit départements ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse : la Dordogne (16 470), le Bas-Rhin (15 500), les Landes (14 536), la Gironde (13 790), la Moselle (13 700), la Haute-Marne (11 950), la Meuse (11 654) et les Vosges (10 518).

Le prélèvement national est de 0,94 chevreuil aux 100 hectares totaux et de 3,40 chevreuils aux 100 hectares boisés¹.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (3,23), la Moselle (2,19), le Haut-Rhin (2,05), la Haute-Marne (1,91), la Meuse (1,86), la Dordogne (1,78) et les Vosges (1,78). Les prélèvements sont inférieurs à 0,3 chevreuil aux 100 hectares totaux dans le Vaucluse (0,27).



¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.

Le sanglier

Sus scrofa



© B. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Total réalisations : 491 762

Tableau départemental moyen : 5 288

Tableau départemental médian : 3 492

En forte hausse : on constate une augmentation des tableaux de chasse de plus de 20 % dans quatre départements : les Landes (+ 70 %), la Haute-Corse (+ 32 %), le Gers (+ 31 %) et le Doubs (+ 21 %).

En forte baisse (plus de 40 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Drôme (-54 %), les Alpes-Maritimes (-50 %), les Alpes de Haute-Provence (-45 %), le Val-de-Marne (-44 %) et les Hautes-Alpes (-40 %).

Progression sur un an : -13,5 %

Progression sur dix ans : x 1,6

Progression sur vingt ans : x 4,7

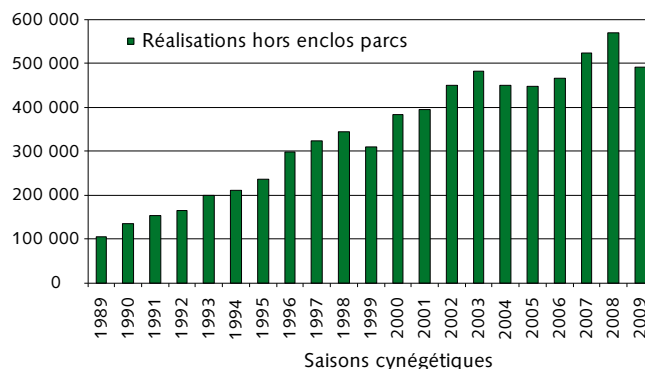
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les prélèvements de quatre départements sont supérieurs à 15 000 sangliers : le Gard (18 209), le Bas-Rhin (17 000), la Meuse (16 016) et le Haut-Rhin (16 000).

Le prélèvement national est de 0,89 sanglier aux 100 hectares totaux et de 3,25 sangliers aux 100 hectares boisés¹.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 ha totaux s'observent dans le Haut-Rhin (4,53), le Bas-Rhin (3,54), le Gard (3,09), la Haute-Corse (2,68), la Meuse (2,56) et l'Ardèche (2,54). Les prélèvements sont inférieurs à 0,2 sanglier aux 100 hectares totaux dans le Pas-de-Calais (0,19), le Morbihan (0,14), la Vendée (0,13), les Côtes-d'Armor (0,11) et le Finistère (0,03).

¹ Valeurs calculées d'après les données forestières de l'IFN.



L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica
et *Rupicapra rupicapra*

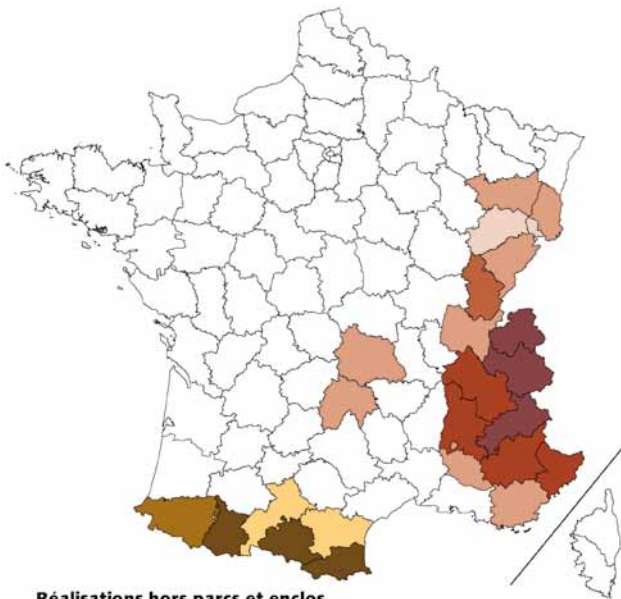


Isard
© P. Menaut



Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

| | Isard | Chamois |
|---------------------|--------|---------|
| Total attributions | 3 388 | 14 066 |
| Total réalisations | 2 942 | 11 084 |
| Taux de réalisation | 86,8 % | 78,8 % |

Isard

En hausse : l'Ariège (+19 %), les Pyrénées-Orientales (+10 %), les Hautes-Pyrénées (+9 %) et l'Aude (+6 %).

En baisse : les Pyrénées-Atlantiques (-42 %) et la Haute-Garonne (-6 %).

Chamois

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Territoire de Belfort (+300 %), le Vaucluse (+30 %), le Var (+24 %), le Puy-de-Dôme (+23 %), les Vosges (+20 %) et le Haut-Rhin (+15 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Isère (-30 %), le Cantal (-28 %), l'Ain (-23 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (-12 %).

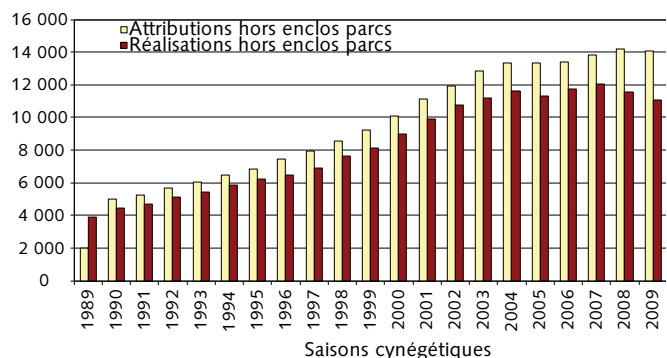
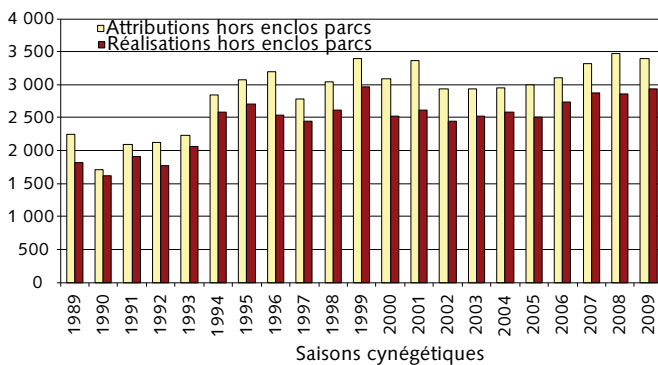
| | Isard | Chamois |
|---------------------------|--------|---------|
| Progression sur un an | +2,7 % | -3,9 % |
| Progression sur dix ans | x 1,0 | x 1,4 |
| Progression sur vingt ans | x 1,6 | x 2,8 |



Évolution annuelle du tableau de chasse national

Trois départements ont plus de 400 isards à leurs tableaux de chasse et centralisent 73 % des réalisations nationales : les Pyrénées-Orientales (969), l'Ariège (856) et les Hautes-Pyrénées (648).

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 595), les Hautes-Alpes (1 701), la Haute-Savoie (1 523), les Alpes-Maritimes (1 390), l'Isère (1 167) et les Alpes-de-Haute-Provence (1 091).



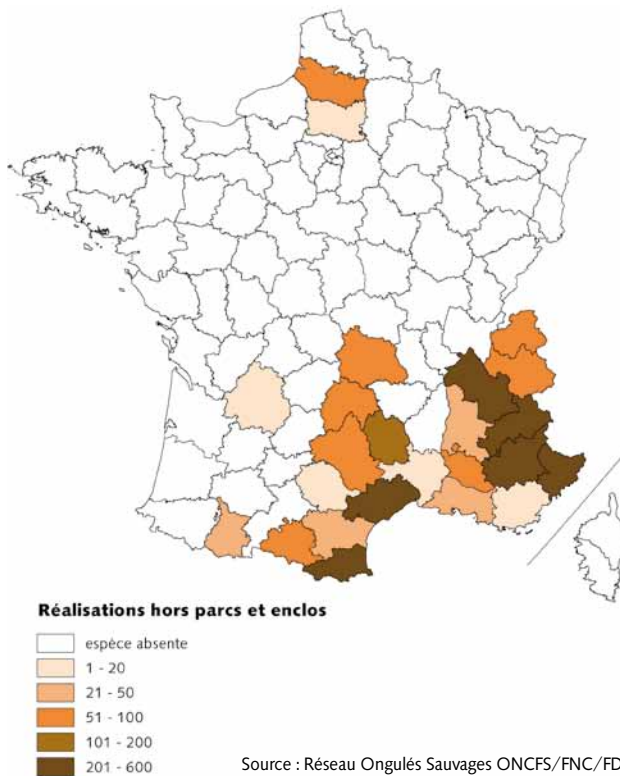
Le mouflon

Ovis gmelini musimon x Ovis sp.



© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 4 322
Total réalisations : 3 271
Taux de réalisation : 75,7 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Oise.

En hausse (plus de 15 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône (+160 %), les Hautes-Pyrénées (+39 %), l'Aude (+20 %) et la Lozère (+18 %),

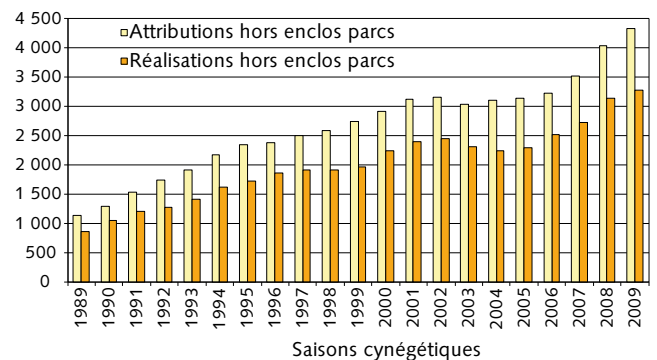
En baisse (plus de 15 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Dordogne (-75 %), le Var (-43 %), le Cantal (-20 %) et la Drôme (-17 %).

Remarque : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : +4,4 %
Progression sur dix ans : x 1,7
Progression sur vingt ans : x 3,8

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans six départements : les Alpes-de-Haute-Provence (552), les Pyrénées-Orientales (512), l'Hérault (501), l'Isère (331), les Hautes-Alpes (257) et les Alpes-Maritimes (212).



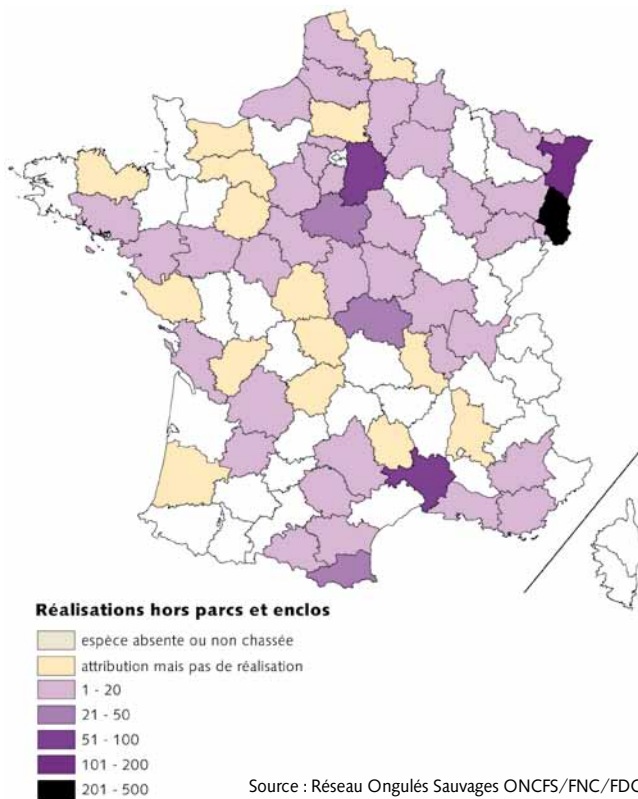
Le daim

Dama dama



© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 2 334
Total réalisations : 855
Taux de réalisation : 36,6 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron, la Charente-Maritime, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Rhône, la Saône-et-Loire, la Somme, le Tarn, le Val-d'Oise, le Var, les Vosges et l'Yonne.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Calvados, la Creuse, l'Indre, l'Isère, la Loire, le Lot, la Lozère, la Manche, l'Oise et la Sarthe.

En hausse (plus de 50 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du Rhône (+70 %) et l'Allier (+69 %).

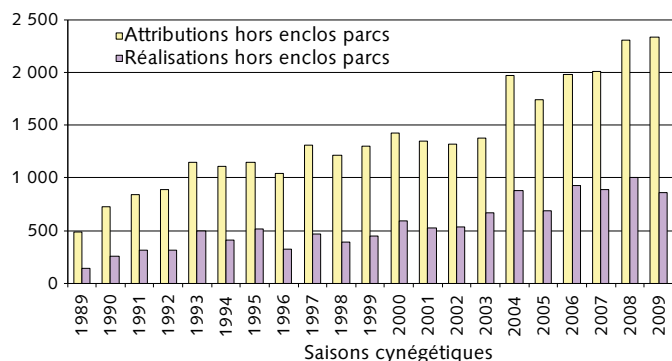
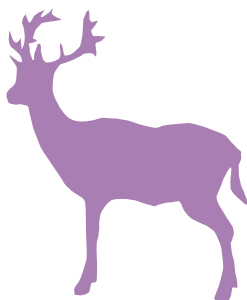
En baisse (plus de 50 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Yvelines (-86 %).

Progression sur un an : -14,7 %
Progression sur dix ans : x 1,9
Progression sur vingt ans : x 6,1

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 30 daims dans quatre départements : le Haut-Rhin (310), le Bas-Rhin (148), le Gard (87) et la Seine-et-Marne (59).



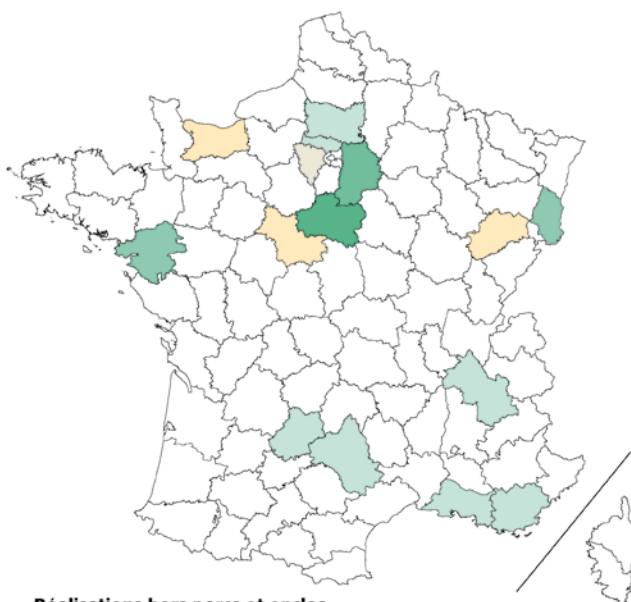
Le cerf sika

Cervus nippon

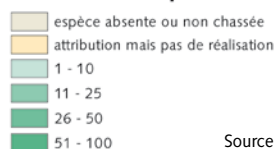


© J.-L. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC

Total attributions : 539
Total réalisations : 164
Taux de réalisation : 30,4 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Calvados et le Pas-de-Calais.

En hausse : la Loire-Atlantique (+44 %), le Haut-Rhin (+33 %) et le Loiret (+15 %).

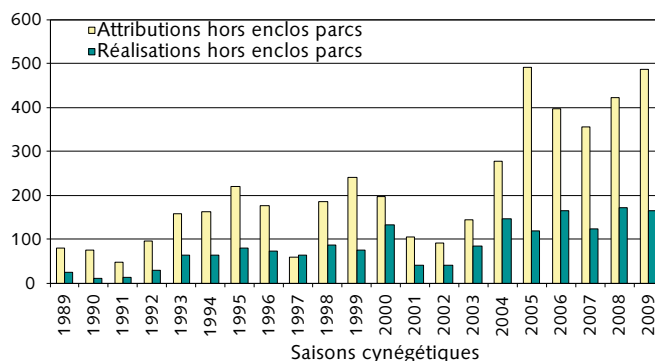
En baisse : le Val d'Oise (- 82,4 %) et les Bouches-du-Rhône (-80 %).

Remarque : Pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2009-2010 étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : -4,7 %
Progression sur dix ans : x 2,2
Progression sur vingt ans : x 6,6

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Quatre départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse : le Loiret (78), la Seine-et-Marne (30), le Haut-Rhin (24) et la Loire-Atlantique (13).



Pour en savoir plus



Christine Saint-Andrieux, Aurélie Barboiron
 Réseau « Ongulés Sauvages » – ONCFS/FNC/FDC
 Office national de la chasse et de la faune sauvage
 67150 GERSTHEIM
 Tél. : 03 88 98 49 49 – Fax : 03 88 98 43 73 – E.mail : rezoos@oncfs.gouv.fr